

REGLEMENT

- La randonnée des Châteaux est ouverte à tous les cyclotouristes.
- Le participant non licencié devra être couvert par une assurance Responsabilité civile
- La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas d'accident quelconque survenu à un participant ou provoqué par lui-même.
- Une autorisation parentale écrite est exigée pour les mineurs non accompagnés
- Cette randonnée n'est pas une compétition. Le code de la route, les arrêtés préfectoraux et municipaux sont à respecter
- Nous recommandons la prudence le port du casque est obligatoire
- Le participant atteste sur l'honneur être apte, médicalement parlant, à faire la randonnée.

**Bonne Route à tous et merci
pour votre participation !**

Départs de 7h à 9h30

Arrivées de 11h30 à 12h

Pot d'amitié et récompenses

12h30 Maison des Associations

Nom :

Prénom :

Age : **Sexe :**

Nom du Club :
.....

N° Licence FFCT :

Contrôles

Départ	Ravitaillement	Arrivée

Participations

Licenciés F.F.C.T 2,50€

Non Licenciés 4,50€

Moins de 18 ans gratuit

CYCLO BARCARES

E Mail :

cyclo.barcares66@gmail.com

Site : www.cyclo-barcares.fr/



RANDONNEE

DES CHATEAUX

14 AOUT 2022